

« En 2050, 45 % de la surface agricole en bio »

En dix ans, l'agriculture bio a triplé ses surfaces en France. Entretien avec Guillaume Riou qui participe, au salon de Retiers.

L'agriculture biologique en France

36 691

exploitations bio en France... (2017 par rapport à 2016) **+ 13,7%**



(par rapport à 2017)

... sur 452 000 exploitations



6,5% de la surface agricole

5,4% des vaches laitières



+ 27%

10% des vignes



+ 11%

Grandes cultures

3,3% de la surface agricole **+ 10%**



Truies

1% du total d'animaux **+ 14%**



Consommation de produits bio : **7,921 milliards d'euros + 17,6%**

Sources : Agence Bio, Agreste 2017.



Ouest-France
Xavier Bonnarcel

Entretien



Guillaume Riou, président de la fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab).

En dix ans, les surfaces cultivées en bio sont passées de 517 000 ha à 1,8 million d'ha, sur environ 27 millions d'ha en France. La progression va-t-elle se poursuivre ?

Selon le scénario « Aterres2050 », conçu par les agronomes de l'association Solagro, on pourrait convertir 45 % de la surface agricole utile (SAU) française en bio. En 2007, le Grenelle de l'environnement prévoyait 20 % en 2020. On n'y sera pas. Actuellement, on tourne autour de 7 %. Le programme « Ambition Bio » présenté par le ministre de l'Agriculture, en juin, fixe l'objectif à 15 % en 2022. Cela suppose de convertir 500 000 ha par an pendant quatre ans pour arriver à quatre millions d'hectares. C'est un effort important. Ces dernières années, les

conversions tournaient plutôt autour de 300 000 ha.

La production française peut-elle suivre l'impressionnante progression des ventes de produits bio ?

Les ventes progressent de 15 à 22 % par an (27 % pour l'épicerie, 22 % pour les fruits, NDLR). La grande distribution continue d'investir. L'approvisionnement vient de France à 70 % (82 % sans la banane, le cacao et le café, NDLR). Il est possible de faire mieux en céréales (3,3 % des surfaces). On importe aujourd'hui de la farine pour produire du pain bio... Le secteur public doit donc continuer d'encourager la transition. D'autant plus que l'agriculture bio développe aussi des finalités non marchandes comme la préservation de la qualité de l'eau, la lutte contre l'érosion, la santé publique etc. Autant de biens communs qu'il faut défendre.

Les grandes surfaces multiplient les promotions. N'y a-t-il pas un risque de ralentissement des conversions si l'agriculture bio n'est pas assez rémunératrice ?

La massification conduit à une déflation des prix. Une bio « industrielle » voulue par les pays du nord de l'Europe, répond à une attente sur des prix plus accessibles. Ces pays font pression pour assouplir le cahier des

charges du bio européen. Pour autoriser les tomates hors sol, par exemple, ou des bâtiments de 6 à 9 000 poules pondeuses... Aujourd'hui, la limite est fixée à 3 000 poules. Mais à côté de la grande distribution, il y a aussi des réseaux spécialisés et des filières équitables dans les territoires qui rapprochent le producteur du consommateur. Et là, on se pose la question d'un nouveau label français « bio, local et équitable », comme le recommande le Conseil économique, social et environnemental.

Recueilli par Guillaume LE DU.

La Terre est notre métier, le salon des professionnels de la bio (programme complet sur www.salonbio.fr) Mercredi 26 et jeudi 27 septembre à Retiers (Ille-et-Vilaine).

Pièces agricoles neuves et occasions

TRACTEURS MACHINES AGRICOLES TÉLESCOPIQUES

Pommes	Pompes hydrauliques
Machines	Boîtes de vitesse
	Moteurs

ZA de Lanvour
LANGUIDIC
02 97 65 40 00

AgriLand A.D.S.L.
Bretagne - plus de 30 ans d'expérience